

# COMMONE DE BOXTERES-SOUS-LES-COTES BOXTERES/BOXEROLLES/WOINVILLE

## BULLETIN N° 53 du 10 JUILLET 2014

# COMPTE RENDU de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 30 juin 2014

Absents excusés : NOEL André (pouvoir à J-Patrick POLIN) et FRANÇOIS Elisée (pouvoir à Vincent PHILIPPE).

Elaboration d'un Plan Local d'Urbanisme: La loi Alur (Accès au logement et urbanisme rénové) met fin aux POS pour encourager les collectivités à se doter d'un PLU. Concrètement tous les POS qui n'auront pas été transformés en PLU, au plus tard le 31/12/2015, deviendront caducs à partir de cette date. La possibilité de la commune à maitriser ses choix en matière d'urbanisme sera alors très restreinte (Règlement national d'urbanisme). De plus, le POS de la commune datant de 1987 ne correspond plus au contexte actuel.

Pour ces raisons le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'entreprendre l'élaboration d'un PLU. Il demande également l'assistance des services de la DDT par le biais d'une convention ; cet accompagnement est gratuit.

**Proposition achat parcelles boisées**: Le Maire informe le Conseil Municipal que la SCP DROUET de Saint-Mihiel a fait savoir à la commune, conformément aux dispositions des articles L331-19 et suivants du Code forestier, que les parcelles suivantes, voisines de parcelles communales sont à vendre :

- ZA 43 « vigne des moines » de 0ha 13a 60ca nature de taillis bois,
- ZA 44 « vigne des moines » de 0ha 27a 20ca nature de taillis bois,
- 092 ZA 26 « la corvée » de 0ha 06a 50ca nature lande.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal renonce à l'unanimité à son droit de préférence.

Correspondant « défense » : Le Maire informe le Conseil Municipal que suite au renouvellement des conseils municipaux, un correspondant « défense » doit être désigné. Ces correspondants remplissent en premier lieu, un rôle d'information et de sensibilisation des administrés de leur commune aux questions de défense. Ils sont les interlocuteurs privilégiés des autorités civiles et militaires du département et de la région.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité : Monsieur NOEL André correspondant défense de la commune.

Motion de soutien à l'Association des Maire de France (AMF): Le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier de l'AMF quant aux conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat dans les prochaines années. La diminution dramatique des ressources locales pénalisera à terme nos concitoyens, déjà fortement touchés par la crise économique et sociale et pourrait fragiliser la reprise pourtant indispensable au redressement des comptes publics.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de soutenir l'action de l'AMF pour alerter les pouvoirs publics et soutient les demandes de l'AMF:

- Réexamen du plan des dotations de l'Etat,
- Arrêt immédiat des transferts de charges et des mesures normatives, sources d'inflation de la dépense,
- Réunion urgente d'une instance de dialogue et de négociation pour remettre à plat les politiques publiques nationales et européennes impactant les budgets des collectivités locales.

Création du site internet de la commune : Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la création d'un site internet. Pour se faire, la commune va utiliser le support « campagnol » de l'Association des Maires Ruraux. L'abonnement à ce site représente un coût de 180 € par an et une adhésion à l'AMRF de 85 € à l'année.

#### **INFORMATIONS DIVERSES**

#### **COMMUNAUTES DE COMMUNES:**

La Communauté de communes Côtes de Meuse Woëvre met en place deux aides pour les privés :

- Ravalement de façades (le nuancier de couleurs est consultable à la mairie de Buxières),
- Economies d'énergies.

Se renseigner auprès de Coralie JOURDIER,

Tél: 03.29.90.00.63 / développementlocal@cc-cotesdemeuse-woevre.fr

#### **CONCOURS CREATIF « l'Arbre au Jardin » :**

Dans le cadre du projet « Pour une forêt vivante... » mené durant l'année 2014, l'association Ecomusée d'Hannonville propose un programme d'animation en faveur de la forêt et tout ce qui gravite autour de cette thématique. Elle organise le présent concours qui porte sur le thème de « l'arbre au jardin ». Celui-ci est ouvert à tous les amateurs enfants (-18 ans) ou adultes. A l'issue de la collecte des créations, celles-ci seront exposées, en extérieur, dans le jardin de l'Ecomusée.

Renseignements et Règlement du concours auprès de :

Association Ecomusée – Maison des Arts et Traditions Rurales- 87, Rue Chaude 55210 Hannonville

Tél:03.29.87.32.94 email: ecomusee.hannonville@wanadoo.fr

#### RAPPEL DES FESTIVITES DU 14 JUILLET 2014 :

#### - Dimanche 13 juillet :

La traditionnelle marche aux lampions est organisée par l'ASCBBW et la municipalité. Le départ se fera à partir de la mairie de Buxières à 22H00. Une collation est prévue au retour.

### - Lundi 14 juillet :

Rendez-vous à 11H00 à la salle communale de Buxières pour le vin d'honneur du 14 juillet et la communication de l'avancement du travail du Conseil Municipal.

Odile BEIRENS

IPNS – ne pas jeter sur la voie publique